

COMMUNIQUE DE PRESSE

Bordeaux, le 31 mars 2017

L'UNADEV OBTIENT LE LABEL « DON EN CONFIANCE »

A l'issue de la période d'instruction de sa candidature, l'UNADEV a obtenu de la part du Comité de la Charte le label « Don en confiance », qui vient reconnaître le respect de ses grands principes : transparence, respect du donateur, recherche d'efficacité, probité et désintéressement.

Le Comité de la Charte du Don en confiance a désigné deux contrôleurs chargés de vérifier la conformité de l'association aux exigences de la Charte, et de produire un rapport concernant la situation de l'organisation. A l'issue de ce contrôle d'une durée de deux ans, la commission d'agrément a décidé d'attribuer le label à l'UNADEV, saluant ainsi le travail effectué pour l'obtenir.

Laurence de Saint Denis, Présidente de l'UNADEV, a déclaré :

« Nos équipes ont fourni un très gros travail pour répondre à toutes les exigences du label, dans le cadre d'une démarche interne de qualité nous permettant de répondre aux attentes de nos donateurs, qui ont le droit de savoir comment est dépensé leur argent. Ce processus nous a permis de progresser et nous en remercions le Comité de la Charte. »

Le Comité de la Charte du Don en confiance, organisme à but non lucratif, exerce depuis plus de 25 ans la mission de contrôle de l'appel public à la générosité. Son action se fonde sur l'élaboration des règles de déontologie, l'agrément des organismes volontaires pour se plier à une discipline collective vis-à-vis des donateurs et le contrôle continu des engagements souscrits.

<http://www.donenconfiance.org>

<http://www.unadev.com>

A propos de l'UNADEV

L'Union Nationale des Aveugles et Déficients Visuels (UNADEV) a été créée en 1929 à Bordeaux. L'association s'est développée sur le territoire national grâce à ses huit centres régionaux, son antenne mobile et de nombreuses associations locales partenaires. Ses actions portent sur trois missions : les aides directes et les services aux personnes déficientes visuelles ; les actions d'information, de sensibilisation et d'intégration sociale et professionnelle ; le soutien à la recherche médicale et la prévention des maladies cécitantes.